

Saint-Denis, le 19 mars 2015

# **Bac gestion-administration**

## **les problématiques de fond demeurent**



Les réunions de concertation mises en place par le Ministère sur les difficultés de mise en œuvre du Bac gestion-administration ont comme seul mérite de faire émerger un large consensus syndical sur les incohérences de la formation.

Ces réunions n'ont permis aucune remise en question fondamentale de ce Bac, de la charge de travail supplémentaire et de la souffrance au travail qu'il engendre pour les enseignant-e-s.

Les ajustements d'ordre réglementaire simplifiant les épreuves professionnelles (non exhaustivité des situations à évaluer), l'harmonisation des consignes et la mise en place d'outils d'accompagnement des équipes enseignantes (FAQ, blog, cahier des charges pour l'épreuve EP2) en cours de réalisation sont peu susceptibles de permettre la résolution des incohérences majeures. A savoir :

### **↳ Mise en œuvre technique**

- ▶ Les inégalités d'équipement entre les établissements remettent en question l'équité territoriale.
- ▶ Le transfert des résultats des élèves d'une académie à l'autre voire d'un établissement à un autre peut s'avérer impossible car l'application d'évaluation en ligne « Cerise Pro », n'est pas obligatoire et tous les L.P. ne l'utilisent pas.

### **↳ Mise en œuvre pédagogique**

- ▶ Les élèves éprouvent d'énormes difficultés ou sont dans l'incapacité de réaliser les fiches d'activité du passeport professionnel du fait de leur complexité rédactionnelle et conceptuelle. Ils ou elles ne sont pas autonomes au vu de ce qui leur est demandé.
- ▶ L'organisation éclatée de la classe sous forme d'un « espace professionnel » génère des problèmes en termes de gestion de classe.
- ▶ Il est impossible de transcrire la grille d'évaluation de la pratique professionnelle en entreprise (PFMP) en note.

- ▶ L'organisation entrepreneuriale véhiculée par la didactique professionnelle (organisation hiérarchique...) ne peut, en aucun cas, être érigée en principe pédagogique.
- ▶ Le fort taux de décrochage dans la filière reflète les incohérences de mise en œuvre pédagogique.

### ↳ **Evaluation finale**

- ▶ Les évaluations formatives et diplômantes ne sont pas distinctes.
- ▶ L'évaluation de l'épreuve finale professionnelle (EP3) est partielle et extrêmement partielle. En effet, les candidat-e-s choisissent des fiches d'activité préalablement évaluées par les enseignant-e-s pour constituer leur dossier d'évaluation.
- ▶ La non-présence de l'élève à l'évaluation (examen de l'« extrait » de passeport professionnel par des membres de l'équipe pédagogique) induit l'impossibilité de vérifier la démarche du ou de la candidat-e et d'élargir à des domaines de compétences du référentiel qui ne figurent pas dans l'extrait choisi par le ou la candidat-e.

### ↳ **Conditions de travail**

- ▶ Les difficultés précédemment énoncées créent un contexte de travail particulièrement anxiogène.
- ▶ La surcharge de travail est dénoncée par une grande majorité des enseignant-e-s qui doivent travailler en binôme et suivre une même progression.

### ↳ **Post-bac : l'impasse**

- ▶ L'opacité du référentiel et des débouchés ne permettent aux élèves ni de poursuivre des études supérieures avec les bases nécessaires ni de s'insérer professionnellement.

## **Pour SUD éducation, ce bac cristallise tous les dysfonctionnements liés au bac pro 3 ans :**

- Morcellement des savoirs en une multitude de compétences (55).
- Référentiel vidé de sa substance au point de remettre en question la valeur d'insertion professionnelle du diplôme.
- Disparition des épreuves ponctuelles finales et anonymes au profit d'évaluations aux modalités confuses et peu fiables.
- Absence de l'élève à sa propre évaluation (E3).
- Des PFMP disproportionnées par rapport au temps scolaire qui ne contribuent pas à étayer la formation de l'élève.
- Des conditions de travail dégradées et fortement anxiogènes pour les enseignant-e-s et pour les élèves.

**SUD éducation revendique la refonte du bac Gestion Administrative, la distinction entre formation et évaluation finale associée au retour à des épreuves ponctuelles finales.**

**Pour un enseignement de qualité en LP, SUD éducation revendique le réaménagement d'un parcours en 4 ans.**